

Le principal

A l'attention des élèves participants au voyage en Normandie
et en Bretagne et de leurs responsables.

Objet : Voyage à Caen

Madame, Monsieur,

Quelques parents m'ont contacté par divers moyens pour obtenir des renseignements sur le voyage imminent des élèves de 3^{ème} vers la Normandie et pour certains, me faire part de leur inquiétude.

J'ai reçu Mme Orvain, représentante des parents d'élèves et vice-présidente de leur association ce matin. Mme Sattler, présidente, avait pris contact hier.

A l'heure actuelle et compte tenu des consignes et directives du ministère de l'éducation nationale et plus généralement du gouvernement, le voyage à Caen, au Mont Saint-Michel et à St Malo est maintenu.

En effet seuls sont annulés les voyages à l'étranger et ceux, sur le territoire métropolitain à destination des "clusters" identifiés dans l'épidémie du Coronavirus. En ce qui nous concerne les départements de l'Oise et du Morbihan.

Le voyage ne pourrait être **annulé avec remboursement** que si nous allions dans l'un de ces clusters.

Nos élèves n'ont pas à se rendre dans ces départements ni à les traverser.

Nous avons pris l'attache de notre prestataire de service qui confirme le non remboursement dans le cas présent. Nous avons appelé le mémorial de Caen qui n'a reçu aucune consigne particulière et accueille normalement les visiteurs. Il en est de même pour l'abbaye du Mont Saint-Michel.

Si j'annulais aujourd'hui de mon propre chef le voyage aucun remboursement ne serait possible. En revanche si la situation devait évoluer défavorablement et que le préfet ou l'Agence Régionale de Santé dont dépendent les lieux visités classaient le Calvados, la Manche ou l'Ille et Vilaine en cluster, là nous serions en mesure d'annuler et de procéder au remboursement des sommes avancées.

Il existe un numéro vert national dédié à l'épidémie : 0 800 130 000 et un site spécifique : www.gouvernement.fr/info-coronavirus.

Le rectorat a également mis en place un répondeur dédié aux questions des usagers et des personnels : 05 57 57 39 00.

En espérant avoir répondu aux interrogations, je vous prie de recevoir Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Bruno DAGUERRE



Le
Principal
COLLÈGE MARIE CURIE
RION DES LANDES



M. Curie

Collège Marie Curie

Le Principal

Affaire suivie par
Marie-Hélène Pallares

Téléphone
05 58 57 11 40

Mél
Ce.0400033u@ac-bordeaux.fr

46 place de la laïcité
BP 15
40370 Rion des Landes